

Ecrit par Echo du Mardi le 16 décembre 2022

AMBROSI SCI



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 04 septembre 2024 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 16 décembre 2022 sous réserves d'incidents

Par acte SSP du 30/11/2022, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : AMBROSI

 $\textbf{Objet social}: l'acquisition, \ l'administration \ et \ la \ gestion \ par \ bail, \ location \ ou \ toute \ autre \ forme \ de \ tous$

immeubles et biens immobiliers.

Siège social: 710 Chemin des Crottes - 84190 Beaumes-de-Venise.

Capital : 1 000 € **Durée** : 99 ans

Gérance: M. TURINI Frédéric, demeurant 710 Chemin des Crottes - 84190 Beaumes-de-Venise.

Clause d'agrément: Les parts sociales sont librement cessibles entre Associés, conjoints, ascendants et descendants. En revanche dans tous les autres cas, les parts sociales ne peuvent être cédées qu'après l'agrément de cette cession dans les conditions et selon les modalités exposées dans l'article 14 des statuts.

Immatriculation au RCS d'Avignon.

3955212

Publié le 16/12/2022

